



**Date d'attribution : 2016-10-31**  
**Contrat n° 35035-165058/001/CY**  
**ROP 061-16**  
POR@PCO-BCP.gc.ca

# Bureau du Conseil privé

## **Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Douzième ronde de groupes de discussion**

**SOMMAIRE**  
**Décembre 2017**

**Ipsos, Affaires publiques**

1, rue Nicholas, bureau 1400  
Ottawa (Ontario) K1N 7B7  
Tél. : 613.241.5802.  
Télécopieur : 613.248.7981.

[www.ipsos.ca](http://www.ipsos.ca)

« Ce rapport est aussi disponible en anglais »



**Déclaration de neutralité politique**

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution des marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge  
Président  
Affaires publiques Ipsos

## 1. Résumé

### Contextes et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est la plaque tournante du soutien non partisan de la fonction publique au premier ministre, au Cabinet et à ses structures décisionnelles. Sous la direction du greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à mettre en œuvre sa vision et à réagir efficacement et rapidement aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP réunit des avis et des renseignements stratégiques objectifs et de qualité pour appuyer le premier ministre et le Cabinet, y compris de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications gouvernementales et à établir les grands thèmes et messages de communication du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour s'acquitter de son mandat, le BCP a exigé un cycle permanent de collecte de données qualitatives afin de s'assurer qu'il dispose de représentations à jour des opinions des Canadiens sur les enjeux macro-économiques qui intéressent le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce qui devrait être les priorités du gouvernement. De plus, la recherche sur l'opinion publique permet au gouvernement du Canada de mieux comprendre les nouvelles tendances et de mesurer le point de vue des Canadiens sur les principaux enjeux nationaux et initiatives stratégiques.

Par un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une solide compréhension des points de vue des Canadiens en ce qui a trait aux enjeux les plus importants auxquels fait face le pays; leur perception de la meilleure façon dont le gouvernement fédéral peut régler ces problèmes; les attentes relatives aux mesures liées aux priorités du gouvernement; et des perspectives sur la façon dont le gouvernement peut communiquer le plus efficacement possible ses efforts pour faire face aux enjeux émergents. Ce type de recherche aide à éclairer l'élaboration de messages, de produits et de tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. Elle permet aussi au gouvernement du Canada d'élaborer et de peaufiner des activités de communication pour répondre aux besoins particuliers des Canadiens au moyen de renseignements à jour et faciles à comprendre, en temps opportun, et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines requis.

Cette dixième vague de recherches qualitatives visait à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et domaines stratégiques importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux abordés, différents d'un endroit à l'autre, étaient les suivants :

- les mesures du gouvernement du Canada
- la démocratie
- les pensions
- les voitures électriques
- les supergrappes
- les paradis fiscaux

- le saumon
- les armes à feu

## Aperçu de la méthode

Cette vague de recherche qualitative comprenait une série de 6 séances de discussion dont les participants étaient des Canadiens âgés de 20 ans et plus, réalisées du 4 au 14 octobre 2017. Les séances ont toutes duré environ deux heures et se sont déroulées en soirée, la première séance dans chaque ville a débuté à 17 h 30 et la deuxième à 19 h 30. Ces séances ont eu lieu aux dates et endroits suivants :

- le 4 décembre – Guelph
- le 7 décembre – London
- le 11 décembre – Winnipeg
- le 11 décembre – Bathurst
- le 12 décembre – Vancouver
- le 14 décembre – Trois-Rivières

Au total, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin de veiller à ce qu'au moins huit à dix participants y assistent. En tout, 122 personnes ont participé aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour avoir assisté aux séances des groupes de discussion. Le questionnaire de sélection a permis de s'assurer que les participants constituaient un échantillon représentatif des sous-groupes sélectionnés dans chaque emplacement, avec une bonne diversité quant au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité et au revenu, ainsi que la composition du ménage. D'autres détails d'ordre méthodologique, y compris le questionnaire de recrutement détaillé, se trouvent en annexe du présent rapport.

Cette neuvième vague de recherche fait partie d'un projet de recherche qualitative continue qui comprendra un total de 144 groupes de discussion qui se tiendront en plusieurs fois au cours de l'année civile 2017, avec l'option de renouveler le cycle de recherche pour deux autres années. Le montant du contrat pour ce projet de recherche pour l'année civile 2017 est de 916 865,05 \$, TVH comprise.

## Principales constatations

### *La démocratie*

Au cours d'un exercice sur les mesures du gouvernement visant à améliorer la démocratie au Canada, les participants disaient être favorables des mesures qui pouvaient inclure des programmes et des initiatives destinées à accroître l'éducation et la connaissance du processus politique et du gouvernement. Il s'agissait d'accroître le niveau de compréhension des Canadiens à l'égard de la démocratie et d'accroître la participation électorale. Lorsqu'on leur a demandé s'ils souhaitaient qu'il y ait une commission indépendante chargée de surveiller les règles et l'organisation des débats des chefs, les réactions étaient mitigées. Certains étaient d'avis que les débats étaient souvent chaotiques et qu'ils bénéficieraient d'une plus grande structure et d'un sentiment accru de transparence. D'autres étaient d'avis que les débats ne constituaient qu'une petite partie du processus électoral, qu'ils étaient suivis par peu de gens et que, par conséquent, ils n'avaient pas besoin d'une telle commission.

### *Un Canada créatif*

Les participants de Trois-Rivières ont été interrogés sur leur connaissance de l'initiative d'un Canada créatif annoncée récemment par le gouvernement du Canada. La connaissance non sollicitée des divers éléments de cette initiative était relativement faible, à l'exception des mentions générales de Netflix, en particulier en ce qui a trait aux reportages médiatiques portant sur Netflix et ce que certains ont qualifié de « taxe Netflix ». Ceux qui ont exprimé leur connaissance de la question entourant Netflix ont généralement mentionné l'engagement de l'entreprise à investir 500 millions de dollars dans des productions canadiennes originales. Ceux qui appuyaient cette initiative d'un Canada créatif ont le plus souvent parlé de la création d'emplois, des avantages économiques et des possibilités pour les produits culturels canadiens de langue française de s'épanouir et d'être exportés au-delà de nos frontières. Ceux qui ont exprimé des réserves au sujet de l'accord remettaient en question les avantages réels qu'il procurerait à long terme à l'industrie culturelle canadienne. Ces personnes se demandaient s'il était juste que Netflix n'ait pas à payer la taxe de vente fédérale alors que d'autres intervenants de l'industrie culturelle (c.-à-d. les entreprises de télécommunications canadiennes) le feraient.

### *Les pensions*

Les participants qui ont déclaré ne pas avoir de régime de retraite d'employeur disaient craindre davantage pour leur sécurité du revenu de retraite. Parmi les raisons de leur crainte, mentionnons l'évolution de l'économie et la question de savoir si les fonds du RPC seront disponibles au moment de la retraite. La plupart des groupes s'entendaient pour dire que la meilleure façon d'assurer une retraite stable serait que les gens épargnent eux-mêmes plutôt que de dépendre d'un régime de retraite d'employeur. Lorsqu'il a été question de la récente faillite de Sears, les participants étaient d'abord en faveur de mesures du gouvernement visant à assurer que les travailleurs actuels et retraités de Sears reçoivent leur pleine pension ou les cotisations de retraite qu'ils ont versées jusqu'ici. À mesure que la discussion avançait, les participants se demandaient si la réaction du gouvernement envers Sears pourrait créer un précédent coûteux et estimaient que le gouvernement devrait se concentrer sur l'établissement d'un cadre réglementaire pour empêcher que des situations semblables ne se reproduisent à l'avenir.

### *Les voitures électriques*

Aucun des participants recrutés ne possédait ni ne conduisait un véhicule entièrement électrique, principalement en raison des coûts perçus liés à ce type de véhicule. Bon nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils allaient « prendre leur temps » avant d'acheter un véhicule électrique. Comme avantages des véhicules électriques, les participants ont surtout mentionné qu'ils étaient écologiques, et ceux de l'extérieur de l'Ontario ont indiqué que leurs coûts d'utilisation pouvaient être inférieurs par rapport à ceux des véhicules à moteur à combustion. Pour ce qui est de leurs inconvénients potentiels, les participants ont souligné les répercussions environnementales des piles à combustible usagées, le coût élevé de l'électricité (pour les participants ontariens) et l'incidence sur l'industrie pétrolière et gazière au Canada. La plupart des participants interrogés au sujet de l'aide gouvernementale potentielle ont indiqué qu'ils privilégiaient les investissements dans l'infrastructure et les remboursements de TPS.

### *Les supergrappes*

Peu de participants ont indiqué spontanément ce qu'étaient les supergrappes, mais lorsqu'on les a interrogés à ce sujet, ils pouvaient en nommer au moins une. Cependant, les participants de Vancouver et de Bathurst connaissaient moins les supergrappes et les comparaient souvent à des économies à secteur unique comme les collectivités forestières. Au nombre des avantages des supergrappes figuraient le partage des ressources et des connaissances et la création d'emploi. Le risque d'investir beaucoup d'emplois et de ressources dans un seul projet comptait parmi les inconvénients. L'Initiative des supergrappes de 950 millions de dollars du gouvernement fédéral a été favorablement accueillie dans l'ensemble.

### *Les paradis fiscaux*

À tous les endroits, les participants connaissaient très bien le terme « paradis fiscal », mais la plupart d'entre eux ne savaient pas que l'Agence du revenu du Canada (ARC) prenait des mesures pour contrer les paradis fiscaux. Les participants étaient divisés quant à l'importance de cette question. Certains étaient d'avis que l'argent caché pourrait être récupéré et investi à bon escient dans des programmes gouvernementaux, alors que d'autres doutaient fort que l'argent soit récupéré. Lorsqu'on a informé les participants au sujet des efforts déployés actuellement par l'ARC pour lutter contre les paradis fiscaux à l'étranger, ils ont fait remarquer que les 25 milliards de dollars que l'ARC était en voie de récupérer rentabilisaient pleinement la somme d'un milliard de dollars qu'elle avait investie.

### *Le saumon*

La connaissance du terme « aquaculture » était plus élevée à Vancouver qu'à Bathurst et à Trois-Rivières. Beaucoup de participants de Vancouver ont signalé des préoccupations environnementales particulières, notamment le pou du poisson et la possibilité que de grandes quantités de déchets polluent les eaux et les écosystèmes environnants. Les pratiques aquacoles étaient mieux accueillies à Bathurst et à Trois-Rivières, surtout lorsque les participants soutenaient qu'elles pourraient aider à protéger les stocks de poissons sauvages en déclin. Lors d'un exercice sur les facteurs importants à prendre en considération pour les nouveaux produits aquacoles, les participants ont mentionné les répercussions environnementales ou la santé et la sécurité des poissons et des consommateurs.

### *Les armes à feu*

Les participants de Bathurst et de Guelph étaient satisfaits des lois actuelles sur le contrôle des armes à feu au Canada. Lorsqu'ils ont été interrogés au sujet d'une liste d'éventuelles mesures supplémentaires de contrôle des armes à feu, les participants étaient en faveur de leur adoption, tandis que certains d'entre eux pensaient que certaines mesures étaient déjà en place. Les mesures qui ont suscité le plus de discussions sont les suivantes : *exiger une vérification approfondie des antécédents de toute personne qui cherche à acheter une arme à feu à autorisation restreinte, exiger un permis de transport d'armes de poing et d'armes à feu à autorisation restreinte, et imposer une interdiction à vie de possession d'armes à feu aux personnes qui ont commis des crimes violents*. Les participants jugeaient que ces mesures seraient les plus efficaces pour cibler l'augmentation de l'utilisation abusive des armes à feu.

### **Remarque sur l'interprétation des constatations**

La recherche qualitative est conçue pour révéler une vaste gamme d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'elles ne sont pas statistiquement prévisibles.

La recherche effectuée par les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement vise à fournir une meilleure compréhension des points de vue des participants, ce qui vient souvent compléter les résultats quantitatifs recueillis dans le cadre d'une enquête. Les discussions permettent d'approfondir des questions clés qui ne peuvent être examinées de façon aussi détaillée avec la recherche quantitative. Ce type d'information est essentiel pour le rôle du Bureau du Conseil privé afin qu'il puisse conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.